

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral des transports OFT Directeur

	A-PRIORITY	POST CH AG
3003 Berne	OFT;	

Association « Le Régional » Les Brenets – Le Locle (ARBL) Monsieur Philippe Léchaire Champs-Éthevenots 102 2416 Les Brenets

Référence : BAV-051.1-10/1/3 Ittigen, le 8 février 2023

Adaptation de l'infrastructure de la ligne 224 entre Le Locle et Les Brenets

Mesdames, Messieurs,

Votre courrier daté du 13 janvier 2023 adressé à Monsieur le conseiller fédéral Albert Rösti lui est bien parvenu et a retenu sa meilleure attention. Il a prié l'Office fédéral des transports de vous répondre.

En premier lieu, nous saluons votre engagement pour le futur des transports publics de votre région. Cette participation prouve l'importance de la réflexion menée et des efforts fournis depuis plusieurs années pour assurer l'avenir de la ligne reliant Le Locle aux Brenets. Afin d'assurer la mise à disposition de la meilleure desserte possible pour votre région, chaque acteur du dossier apporte son expertise et le canton de Neuchâtel assure la conduite de ce projet.

La ligne actuelle arrivant en fin de vie, il était nécessaire, selon l'art 14 de l'Ordonnance sur les concessions, la planification et le financement de l'infrastructure ferroviaire (OCPF, RS 742.120), d'étudier si d'autres offres seraient réalisables. La solution retenue permettra d'une part de garantir l'existence de la ligne et d'autre part d'améliorer l'offre proposée. Dès décembre 2023, la nouvelle desserte permettra de doubler la cadence horaire en offrant une connexion toutes les 30 minutes. De plus, l'utilisation de bus permettra un maillage plus fin qui bénéficiera à tous les usagers. Les activités touristiques des Brenets s'en trouveront renforcées avec la possibilité pour les visiteurs de se rendre directement de la gare du Locle au lac des Brenets. Le confort et l'accessibilité de tous les usagers, notamment pour les personnes à mobilité réduite, seront garantis avec les bus électriques de nouvelle génération.

Nous comprenons votre attachement à l'infrastructure actuelle, cependant la solution choisie est celle permettant à la fois de préserver un taux de couverture permettant un subventionnement fédéral et apportant des améliorations aux prestations offertes. L'objectif de toutes les parties prenantes est de

Office fédéral des transports OFT Simon Schneider 3003 Bern Siège: Mühlestrasse 6, 3063 (ttigen Tél. +41 58 485 06 51 simon.schneider@bav.admin.ch https://www.bav.admin.ch/



Référence : BAV-051.1-10/1/3

mettre en place les meilleures prestations possibles de transport public pour votre région.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Office fédéral des transports

Dr. Peter Füglistaler

Directeur

Interne par pointeur à :

- Fü, MEP, Leitung-sn, scm, ssc, jam, dmm, sty